

[Communiqué] Soutenons les institutions culturelles et les professionnels de la culture palestiniens

24 septembre 2025

Les institutions culturelles - bibliothèques, archives et musées - sont des balises essentielles à l'identité et la mémoire d'un peuple. Leurs destructions constituent une perte irréversible, accentuant le risque d'un effacement culturel.

En Palestine, ces outils majeurs d'accès à la culture, à l'information, à la mémoire et au patrimoine du peuple palestinien font actuellement l'objet de la même agression que le reste du pays.

La situation des bibliothèques en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que celle de nos collègues Palestiniens est aujourd'hui catastrophique avec des destructions totales ou partielles des bâtiments et des collections, l'association des Bibliothécaires et archivistes avec la Palestine (LAP) signale également la disparition de plusieurs collègues, assassinés ou dont elle est à l'heure actuelle sans nouvelles.

La destruction des biens culturels ou leur entrave est une atteinte au respect des droits humains fondamentaux que sont les droits culturels : ces attaques sont intolérables et injustifiables. La préservation d'une culture commune apparaît être une base indispensable à la reconstruction.

L'ABF, dans son rôle de soutien aux bibliothèques et aux bibliothécaires, s'est toujours montrée solidaire et partenaire dans le cas de situations individuelles de collègues issus de pays en guerre, notamment à travers ses commissions, Europe et International et Livr'exil et son programme d'accompagnement des réfugié-e-s. L'association peut également activer l'ensemble des réseaux professionnels selon les situations et les besoins. Force est de constater qu'il est actuellement très difficile d'obtenir des informations récentes ou d'entrer en contact avec les collègues palestiniens pour les aider, les accompagner et les soutenir.

Les incertitudes et difficultés qui pèsent sur le programme PAUSE, l'impossibilité pour les journalistes de transmettre les informations (Palestine | RSF) contribuent à la difficulté de documenter la situation ou de transmettre les témoignages et la parole des collègues concernés.

L'ABF dénonce la négation des droits internationaux dont les droits culturels de cette population qui, comme tous êtres humains, ont droit à une vie culturelle sans entraves. (article 15 du PIDESC Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (résumé) - Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. La destruction du patrimoine matériel et immatériel palestinien, témoin de l'histoire d'un peuple, la destruction des équipements culturels ainsi que les risques que subissent les acteurs culturels palestiniens ne peuvent être justifiés.

-
- ABF - Association des Bibliothécaires de France
 - AGCCPF - Association nationale des conservateurs et professionnels des musées



AGCCPF